

Couture, Wilson et Paquin, soit nommée aux fins d'étudier la question de la fermeture de bonne heure dans la Ville de Montréal.

17. Etant lu l'ordre du jour (1) pour adopter en première, deuxième et troisième lectures un règlement à l'effet d'amender le règlement No 311 *re* papier de rebut; (2) pour adopter en première, deuxième et troisième lectures un règlement à l'effet d'amender le règlement No 283 au sujet du pain,

Lesdits règlements sont lus une première fois.

18. Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération les avis de motion ci-après à l'effet d'adopter des règlements:

(1) De M. l'échevin Chaussé dans le but d'amender le règlement No. 299, *re* le pain;

(2) De M. l'échevin L.-A. Lapointe, dans le but d'amender le règlement No 89 *re* l'affichage;

(3) De M. l'échevin Saint-Denis concernant l'opium;

(4) De M. l'échevin Saint-Denis, concernant le commerce de marchandises dans les rues;

(5) De M. l'échevin Larivière, dans le but d'amender le règlement No 270 au sujet des rues;

(6) De M. l'échevin Dagenais à l'effet d'amender le règlement No 271 concernant la variole,

Il est

Résolu: Que le greffier de la Ville soit prié de préparer les règlements voulus, et de les placer sur l'ordre du jour pour qu'ils soient pris en considération en première, deuxième et troisième lectures.

19. Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération les avis de motion suivants à l'effet d'adopter des règlements:

(1) De M. l'échevin Dagenais, dans le but d'amender le règlement No 105;

(2) De M. l'échevin Saint-Denis afin de réglementer l'usage des automobiles;

(3) De M. l'échevin Dagenais concernant l'inspection du poisson, des légumes, etc.;

(4) De M. l'échevin Nelson dans le but d'interdire l'accès du parc Mont-Royal aux automobiles;

(5) De M. l'échevin Chaussé à l'effet de révoquer le règlement No 201 *re* Bibliothèque Publique;

(6) De M. l'échevin Bastien, pour édicter un règlement au sujet de la fermeture de bonne heure;

(7) De M. l'échevin Lavallée, à l'effet de réglementer la construction sur la rue Saint-Laurent, il est

Résolu: Que le greffier de la Ville soit prié de préparer les règlements voulus, conformément auxdits avis de motion, et qu'à l'expiration d'un délai de 30 jours lesdits règlements soient placés sur l'ordre du jour pour être pris en considération en première, deuxième et troisième lectures.

Sur proposition de M. l'échevin VALLIERES, appuyé par M. l'échevin SAINT-DENIS.

Le Conseil s'ajourne.

RENE BAUSET,

Ass. greffier de la Ville.

JULES CREPEAU,

Ass. greffier de la Ville.

COMMISSION DES MARCHES

Compte rendu de l'assemblée du 15 juin

Sont présents: MM. les échevins Lévy, président, Couture, Bumbray, Robillard, Paquin, Turner et Ricard.

—Soumises les soumissions suivantes pour la location de l'étal No 31 du marché Bonsecours, rue Saint-Paul, savoir:

E. Lebeau, offrant	\$11.00 par mois
A. Rocheleau, offrant	11.00 "
A. Monette, offrant	10.00 "
A. Vanier, offrant	10.00 "
J.-H. Jokisch, offrant	10.00 "

Sur proposition de M. l'échevin Couture, il est
Résolu: Que l'étal en question soit loué à M. A. Rocheleau aux conditions spécifiées dans sa soumission.

—Soumise une lettre de M. L. Prud'homme, locataire de l'étal No 8 du marché Saint-Jean-Baptiste, demandant la permission de remettre son étal à la Ville.

Soumise une lettre de M. Joseph Barrette demandant à louer l'étal en question.

Résolu: Que cet étal soit affiché "à louer."

—Soumise une lettre de M. Napoléon Dagenais demandant à louer la pièce située au-dessous de l'escalier conduisant à la salle du Conseil des Arts et Manufactures, dans le marché Saint-Laurent.

Résolu: Que la pièce en question, demandée par M. Jos.

Wilson and Paquin, be appointed to consider the question of the early closing of stores in the City of Montreal.

17. The order of the day being read (1) for the 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 311 *re* waste paper, (2) for the 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 283 *re* bread.

Said by-laws were accordingly read a first time.

18. The order of the day being read to consider the following notices of motion for the adoption of by-laws:

(1) By Ald. Chaussé, to amend by-law No. 299 *re* bread;

(2) By Ald. L. A. Lapointe, to amend by-law No. 89, *re* bill posting;

(3) By Ald. St. Denis, *re* opium;

(4) By Ald. St. Denis, *re* traffic in streets;

(5) By Ald. Larivière, to amend by-law No. 270 *re* streets.

(6) By Ald. Dagenais, to amend by-law No. 271 *re* small pox.

It was

Resolved: That the City Clerk be instructed to prepare the necessary by-laws and to place the same on the order of the day for their 1st, 2nd and 3rd reading.

19. The order of the day being read to consider the following notices of motion for the adoption of by-laws:

(1) By Ald. Dagenais, to amend by-law No. 105.

(2) By Ald. St. Denis, to regulate the use of automobiles.

(3) By Ald. Dagenais *re* inspection of fish, vegetables, etc.

(4) By Ald. Nelson, to prohibit automobiles in Mount-Royal park.

(5) By Ald. Chaussé, to repeal by-law No. 291, *re* Public Library.

(6) By Ald. Bastien, for a by-law *re* early closing of stores.

(7) By Ald. Lavallée, to regulate construction on St. Lawrence street,

It was

Resolved: That the City Clerk be instructed to prepare the necessary by-laws in accordance with said notices of motion, and at the expiration of the delay of 30 days to place the same on the order of the day for their 1st, 2nd and 3rd reading.

On motion of Ald. VALLIERES, seconded by Ald. St. Denis,

The Council adjourned.

RENE BAUSET,

Asst. City Clerk.

JULES CREPEAU,
Asst. City Clerk.

MARKET COMMITTEE

Report of Meeting, held the 15th of June.

Present: Ald. Lévy, chairman, Couture, Bumbray, Robillard, Paquin, Turner and Ricard.

—Submitted the following tenders for renting stall No. 31 in Bonsecours market, St. Paul street, to wit:

E. Lebeau, offering	\$11.00 per month.
A. Rocheleau, offering	11.00 "
A. Monette, offering	10.00 "
A. Vanier, offering	10.00 "
† H. Jokisch, offering	10.00 "

On motion of Ald. Couture, it was

Resolved: That the above stall be rented to Mr. A. Rocheleau, under the conditions specified in his tender.

—Submitted a letter from Mr. L. Prud'homme, lessee of stall No. 8 in St. Jean-Baptiste market, asking leave to remit the same to the City, and one from Mr. Joseph Barrette, asking to rent said stall.

Resolved: That said stall be posted "to let."

—Submitted a letter from Mr. Napoléon Dagenais, asking to rent the room beneath the stairway, leading to the Council of Arts and Manufactures' hall, in St. Lawrence market.

Laid on the table.

Resolved: That the room in question, asked for by Mr. Jos.